



Compte rendu réunion du comité directeur de CVL du 19 juin 2015

Membres présents : Alain ROBERT, Frédéric DEVAUX, Wilfried LEGER, Richard DEHAIES, Bruno FIEVET, Olivier NEILZ, Sylvain CHOFFEE, Clémence LAURENT, Jacques FRESNE, Nathalie FRESNE.

Membres excusés : Olivier DELANNOY, Chantal GUIRAUDOU.

Début de séance 18h15 fin de séance 20h10

L'ordre du jour est accessible avant la réunion sur

<https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0AtM9DPx2tReKdEhzaDJpOF9wdGc3dkVNQWU2VEtleK&usp=sharing>

1. Admission nouveaux pilotes
 2. Remboursement biplaceurs
 3. Site web CVL
 4. Voile de gonflages
 5. Balise Météo
 6. Partenaria
- Questions diverses...

1. Balise de Vauville (Camp Maneyrol)

Depuis le 29/05/2015 10:25, notre balise FFVL du Camp Maneyrol n'émet plus sur le site Internet des balises FFVL. Jacques et Nathalie FRESNE ont déposé la balise et ont vérifié l'état des différents modules: L'anémomètre fonctionne, transmet sur la fréquence de la FFVL mais n'accroche plus le réseau GPRS pour émettre vers Internet. Après avoir pris contact avec ADISON (Prestataire de la FFVL pour la fourniture de cet équipement), il s'avère que la carte SIM est très probablement en cause, il faut la vérifier mais ADISON nous en envoie une nouvelle. La carte SIM actuelle est installée dans un téléphone mobile compatible pour la vérifier et nous avons la confirmation qu'elle n'est plus reconnue. Nous attendons par conséquent la nouvelle carte SIM envoyée par ADISON chez Jacques et Nathalie FRESNE. Il conviendra de la mettre en place dans la balise, qui est actuellement dans le local CVL (Camp Maneyrol) puis de la tester et de replacer la balise sur son mât en prenant soin de suivre les instructions de montage pour orienter correctement la girouette.

Une possibilité serait de l'installer sur le mât à bascule mais cela suppose de préparer un socle pour fixer le mât, ce qui n'est pas encore fait. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'AGCAM.

En parallèle, CVL a commandé une balise Pioupiou (<http://pioupiou.fr>) mais nous l'attendons toujours...

2. Partenariat

Il s'agit d'un démarchage du club pour une offre de partenariat. Mais ce n'est pas gratuit et nous n'avons besoin de rien, merci ! Donc fin de non-recevoir.

3. Voiles de gonflage

Ce matériel CVL a maintenant sa page sur le fichier de suivi des biplaces sur le Google Drive de CVL afin de permettre de suivre leur trace en temps réel.

4. Site web CVL

Wilfried n'a pas reçu de remarque sur le site mais reste ouvert à toute suggestion pour en améliorer l'interface. Le CD souhaiterait, si c'est possible, que l'affichage des différents éléments présentés sur la page d'accueil soient redimensionnés afin de rendre plus visibles les activités du club (même si des liens vers celles-ci existent déjà). Un lien vers le livret sites CVL serait également souhaitable au premier plan de la page d'accueil.

5. Sites de vol

- Biville: un panneau sera préparé pour rappeler l'interdiction de survol au niveau de la Mare de Vauville

- Réactualisation du panneau de Vauville
- Ecalgrain : Pose d'une chaîne en plastique amovible en travers de l'entrée du champ avec un panneau "Interdiction de stationner" (Richard DEHAIES s'en occupe).
L'idée est de laisser l'accès au champ pour faire demi-tour ou pour les secours mais de mettre une signalisation passive qui indique que le stationnement n'est pas autorisé. Ceci afin d'éviter aux membres de CVL d'avoir la désagréable mission de faire la police.
- Diélette: Il est temps de mettre une belle nouvelle manche à air (RD s'en occupe)

6. Remboursement des frais supplémentaires engagés par les biplaceurs CVL

Pour mémoire, lorsqu'un biplaceur CVL "fait rentrer" dans la caisse du club au minimum l'équivalent de ce qu'il a dû régler à la FFVL pour obtenir sa licence biplaceur et l'assurance individuelle passager pour une année, il peut obtenir de CVL le remboursement de ce montant.

Cette procédure n'a pas pu être réalisée pour 2014 car Olivier NIELZ (Trésorier de CVL) n'avait pas les noms des pilotes concernés. A priori, Curt KNABE et Denis CHOURAQUI sont dans ce cas et Olivier N enverra un email à la mailing-list des biplaceurs CVL pour connaître les éventuels autres pilotes biplaceurs CVL concernés.

En 2014, sauf erreur (http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Cotisations_2014_1.pdf), l'AI passager était de 31.30€ et la licence biplaceur s'élevait à 122€, soit 55€ de plus que la licence volant "Pratiquant parapente, delta, speed-riding - brevet pilote /BPC" qui s'élevait à 67€. Le montant du surcoût pour 2014 s'élevait donc à 86.30€ (pour faire simple disons 3 biplaces "payés").

En 2015 (<http://federation.ffvl.fr/actus/licence-2015>), l'IA passager est toujours à 31.30€ et la licence volant "Pratiquant parapente, delta, speed-riding - brevet pilote /BPC" s'élève à 77€ tandis que la licence "Pratiquant monoplace et biplace associatif" s'élève à 147€, soit un surcoût de 101.30€.

A la fin des grosses journées biplaces, les membres de CVL qui participent (pilotes, assistance, navettes remontées, etc...) sont les bienvenus pour partager qq pizzas + bières et CVL participera à hauteur de 20% de la recette biplaces du jour.

7. Filtrage des licences CVL

Il est possible que des nouveaux membres de CVL rejoignent notre club en n'ayant suivi aucune formation en parapente. Ces pilotes risquent de se mettre en danger (voire leur entourage) et pourraient être considérés comme donnant une mauvaise image de notre club. Notre président Alain Robert, qui assume la responsabilité juridique du club, propose un filtrage des nouveaux licenciés CVL. La question est soumise au débat, dont voici quelques échos:

- Actuellement, lorsqu'un nouvel adhérent FFVL (primo licencié) demande une clé licence au président de CVL, AR lui envoie un questionnaire pour avoir quelques renseignements sur sa pratique. Que faire si le nouvel adhérent n'a jamais suivi de formation initiale en école ?
- Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'une personne déjà licenciée à la FFVL demande son affiliation à CVL. Dans ce cas, le président n'est pas consulté et n'a pas la possibilité de filtrer.
- Il est clair que le CD de CVL considère à l'unanimité qu'il est souhaitable de conseiller fortement à tout nouveau pilote de parapente de suivre un stage Init en école et de ne pas tenter de voler sans formation par des professionnels.
- Néanmoins la pratique du vol libre est vraiment libre en France et beaucoup de libéristes français sont très attachés à cette liberté, même si elle comporte des risques.
- Nous connaissons tous des pilotes qui n'ont jamais suivi de formation, qui ont appris "tout seul" et qui pilotent mieux que certains pilotes sortis de stage Init (et autre).
- En cas d'accident en parapente la responsabilité du club (et de son président) n'est nullement engagée, tant que le pilote ne vole pas avec le matériel de CVL.
- Si des accidents provoqués par des pilotes non formés étaient fréquents sur nos sites, notre activité serait montrée du doigt et pourraient devoir faire face à des restrictions.
- Il semble que le cas de pilotes qui adhèreraient à CVL sans aucune formation initiale est très exceptionnel. Si une telle situation survenait, AR propose de demander l'avis au CD.
- La décision d'un filtrage n'est pas simple et le débat n'est pas clos lors de cette réunion.

8. BBQ le 4 juillet organisé au Camp Maneyrol à l'initiative de Clémence LAURENT

Il est proposé d'inviter nos amis de l'aéromodélisme.

Une participation de CVL est accordée pour acheter de quoi offrir un Kir. Un budget de 100€ est accordé.

9. Biplace SOL KUAT ONE 41 m²

Olivier DELANNOY a reçu les sellettes pilote et passager ainsi que le secours. Le secours sera installé prochainement, si possible sous la supervision de Hervé GABET ou Claude BELLESSORT.

10. Journée filles le 27 juin 2015

Suite à la sortie filles organisée par le LFLN qui a été très appréciée par les participantes, elles ont décidé de se retrouver pour venir voler dans le Cotentin le samedi 27 juin. Elles seront entre 15 et 20 et après avoir volé, elles s'appuieront sur la structure de notre local au camp Maneyrol pour le dîner du 27 et pour les sanitaires. Cette même journée, Curt KNABE attend un groupe d'une 20ne de passagers pour des baptêmes, d'autres baptêmes s'ajouteront certainement à ce groupe et il conviendra de faire voler tous ces visiteurs en bonne intelligence pour maintenir la sécurité.

Octeville, le 20 Juin 2015

Alain Robert, président de Cotentin Vol Libre,

Bruno Fiévet, secrétaire

